

Mycologues amateurs de l'Outaouais

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Tenue le 10 avril 2019 à 19 h
Salle de presse Vidéotron-MA TV, 25, rue Laurier, Gatineau

Étaient présents :

Yvan Liben
Agnès Beauvais
Daniel Hamelin
Michel Ashby
Jacques Cayouette
Lise Châteauvert
Lyne Hébert

Michelle Page
Jean-Marie L'Heureux
Yolande Dalpé
Marc Chevalier
Michael Pruneau
Yves Dionne
Josée Parent

Laure Robichon
Richard M. Bégin
Marie-Louise Paradis
Louise Bertrand
Émilie Dagenais
Annie Lévesque
Pauline Vollering

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président des Mycologues amateurs de l'Outaouais, Yvan Liben, souhaite la bienvenue aux membres présents et invite les membres du conseil d'administration à se présenter. Il souligne l'absence de France Biron, vice-présidente du conseil d'administration des MAO, grâce à qui les MAO peuvent utiliser la salle de presse Videotron-MA TV pour différentes activités. Yvan fait ensuite la lecture de l'ordre du jour suivant :

Assemblée générale annuelle

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 2 mai 2018
3. Présentation du rapport des activités de l'année
4. Présentation du rapport financier, du bilan et de l'état des résultats
5. Élection au conseil d'administration
6. Varia
7. Levée de l'assemblée

Michelle Page propose l'ajout du point suivant au point 6. Varia :

- a. Facebook

Il est proposé par Michelle Page, appuyée par Lyne Hébert, d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 2 mai 2018

Il est proposé par Agnès Beauvais, appuyée par Jacques Cayouette, d'adopter tel quel le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 2 mai 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Présentation du rapport des activités de l'année

a. Site Web – Le site Web n'a pas été mis à jour dernièrement, et le club a un grand besoin de relève pour s'en occuper. Depuis le départ d'Éric Hamel l'an dernier, Michel Ashby, Yolande Dalpé et Claudia Banchini sont les administrateurs du site, mais ils n'ont pas eu l'occasion d'y travailler. La responsable de la page Facebook, Michelle Page, est intéressée et offre son aide, mais souligne qu'elle aurait besoin de formation.

– Dans le même ordre d'idées, Michelle aborde tout de suite la question de Facebook. La page des Mycologues amateurs de l'Outaouais compte maintenant 253 abonnés, soit des membres des MAO et des personnes qui s'intéressent à la mycologie. Il s'agit d'un groupe fermé dont Michelle gère les membres et les publications. Elle invite les membres à envoyer des photos pour alimenter la page.

b. Excursions – Ce comité a aussi un grand besoin de bénévoles, France Biron étant pratiquement seule pour visiter les terrains éventuels dans la grande région de l'Outaouais ainsi qu'en Ontario. Daniel Hamelin offre de reprendre son rôle de coresponsable de l'organisation des excursions. Le club aurait par contre besoin d'autres bénévoles. On souligne aussi qu'il faut trouver un moyen de dédommager France et les autres bénévoles concernés pour les déplacements effectués pour visiter les nouveaux sites.

– En réponse à une question d'un membre présent, Yvan Liben fait savoir que le montant de 750 \$ figurant à la partie **Dépenses – Opérations** de l'État des résultats représente les indemnités versées aux responsables des excursions pour l'utilisation de leur véhicule. Ce montant ne vise pas les déplacements pour la recherche de nouveaux sites.

– France Biron est absente mais a fait savoir qu'une excursion indiquée dans *La Corne d'abondance* n'est pas encore finalisée, mais que cela sera fait bientôt et que les renseignements seront transmis aux membres par courriel.

– On précise que pour qu'un site soit intéressant pour les MAO, il doit être d'une superficie appréciable, pouvoir accueillir plusieurs voitures et comprendre des sentiers ou un terrain pas trop difficile à marcher.

– On rappelle enfin qu'il est interdit de cueillir quoi que ce soit dans le Parc de la Gatineau.

c. Activités scientifiques – Il y a eu trois activités cet hiver, soit une présentation scientifique sur l'identification des champignons par séquençage de l'ADN, une présentation sur les champignons comestibles et leur conservation et une présentation sur trois femmes botanistes de Québec en 1820.

d. Salon – Le Salon du champignon de 2018 a eu lieu à un nouvel endroit, soit au Centre communautaire Limbour. La salle convenait très bien aux besoins des MAO et la journée a été une réussite, avec peut-être un peu moins d'achalandage. Une formation a été offerte par Christiane et Michel Corbeil, et quelque 300 espèces de champignons ont été identifiées. Une idée soulevée serait de diversifier la publicité concernant le Salon. Aussi, les MAO ont reçu une subvention de 300 \$ de la Ville de Gatineau.

e. Fêtes du 40^e des Mycologues amateurs de l'Outaouais – Après le Salon, les MAO ont tenu un 5 à 7 pour souligner les 40 ans du club. Ce fut un très bel événement : de nombreux bénévoles ont travaillé à l'organisation et à la décoration; le président-fondateur des MAO, Gilles Patenaude, était présent; et il y a eu des bouchées de L'Orée du bois, du vin et un cadeau (clé USB contenant les archives des MAO) pour toutes les personnes présentes. Un grand succès.

f. Bulletin – Le bulletin est toujours publié trois fois par année. Yolande Dalpé en assure la direction depuis au moins 35 ans, et compte plusieurs collaborateurs, dont Lise Châteauvert, Yvan Liben et France Biron. Elle invite tous les membres à lui transmettre des textes, des photos et leurs idées pour le bulletin.

g. Souper – Le souper mycologique a été la première occasion de souligner le 40^e anniversaire des MAO. Johanne Bellefeuille fait savoir qu'une artiste membre des MAO, Marie-Louise Paradis, a conçu la jaquette du menu, et que Johanne et des bénévoles ont décoré la salle avec des ballons et des banderoles. Au total, il y a eu 117 convives et 21 donateurs aux soupers de 2018. À noter, certains convives du vendredi soir se sont fait offrir un accord mets-vins fort apprécié; Yvan Liben doit vérifier si une telle option pourrait être offerte à tous.

4. Présentation du rapport financier, du bilan et de l'état des résultats

Michel Ashby confirme à toutes les personnes présentes à l'assemblée qu'il a procédé à un examen complet et profond des revenus et dépenses inscrits aux livres pour la période financière se terminant le 31 mars 2019, qu'il a trouvé le tout conforme aux normes comptables généralement reconnues et que les livres comptables des MAO sont en ordre. Il rappelle que les MAO peuvent toujours faire l'objet d'une vérification par Revenu Québec.

Michel présente ensuite les points saillants suivants :

Bilan

* Au 31 mars 2019, l'encaisse montre une somme de 23 713 \$ (compte chèque : 10 499 \$, compte d'épargne : 117 \$ et petite caisse 22 \$, + compte d'épargne à rendement progressif : 13 075 \$).

État des résultats

* L'État des résultats montre un déficit de (1 431 \$), somme apparaissant au bilan. Le déficit était prévu puisque les MAO désiraient souligner le 40^e anniversaire de fondation des MAO. Le coût total des dépenses pour la commémoration s'est élevé à 2 907 \$. Grâce à un don de 1 800 \$ reçu du président-fondateur Gilles Patenaude, le déficit net de l'événement n'a été que de (1 107 \$).

* Les revenus d'opérations de différentes sources ont permis d'accumuler la somme de 3 262 \$. Une subvention de 300 \$ a été reçue de la Ville de Gatineau pour le Salon, et des intérêts ont rapporté 201 \$.

* La somme perçue en cotisations est de 2 730 \$.

* Les dépenses d'opérations ont totalisé 3 585 \$.

Michel termine en remerciant Pauline Vollering pour son excellente tenue de livres. Les états financiers acceptés par l'assemblée seront joints à la Déclaration des revenus 2018 des MAO.

Il est proposé par Jacques Cayouette, appuyé par Daniel Hamelin, de recevoir les états financiers au 31 mars 2019, tels que soumis.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Jacques Cayouette soumet une motion de félicitations à l'intention de toutes les personnes qui se sont impliquées dans les activités des MAO, ainsi qu'à Michel Ashby, motion que tous les membres présents applaudissent.

5. Élection au conseil d'administration

L'actuel conseil d'administration compte 6 personnes, qui acceptent toutes de rester en poste. Yvan Liben invite les participants à l'assemblée à proposer la nomination d'autres membres ou à proposer leur propre candidature au conseil d'administration.

Jacques Cayouette	propose	Michelle Page	qui accepte
Daniel Hamelin	propose	Jacques Cayouette	qui décline
Michel Ashby	propose	Johanne Bellefeuille	qui décline

Michelle Page est élue; les membres du conseil d'administration de 2019-2020 sont donc Yvan Liben, Yolande Dalpé, France Biron, Lise Châteauvert, Josée Parent, Pauline Vollering et Michelle Page.

6. Varia

Le point Facebook a été traité en 3a.

7. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Agnès Beauvais que l'assemblée soit levée (20 h 30).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Date _____

Yvan Liben
Président

Date _____

Pauline Vollering
Secrétaire d'assemblée